

MD

ESP 3DS TR Diplôme d'études spécialisées en santé publique (médecine du travail)



Gestion du programme

MDTE Commission de médecine et d'hygiène du travail et de l'environnement

Responsable académique : Dominique Lison

Contact : Patricia Bamps

Unité de toxicologie industrielle et de médecine du travail - TOXI - Clos Chapelle aux Champs 30 Bte 30.54, 4e étage, local A-446, 1200 Bruxelles

Tél. 027643220 - Télécopie 027643228 - bamps@toxi.ucl.ac.be - <http://www.md.ucl.ac.be/toxi/>

Objectif de la formation

Ce programme de 3e cycle vise à former des médecins du travail qui sont attachés à des services de prévention et de protection soit internes soit externes aux entreprises. Ce diplôme est requis pour la désignation des médecins du travail conseillers en prévention. (A.R. du 27.03.98)

Conditions d'admission

Ce programme est accessible aux porteurs du diplôme de docteur en médecine.

Certains cours peuvent toutefois être suivis dès la 3e année du doctorat en médecine (voir la filière médecine du travail de ce programme).

L'admission fait l'objet d'une procédure de sélection par le Comité de programme.

Demande d'admission

Le dossier est à adresser au secrétariat de l'Unité de toxicologie industrielle et de médecine du travail.

Structure générale du programme

Le diplôme d'études spécialisées en médecine du travail comporte deux années d'études étalées sur une durée de 4 ans.

La *première année d'études* comprend des cours théoriques et pratiques (voir ci-dessous) et l'exécution d'un stage d'une durée de 8 semaines dans un service médical agréé par le Comité de programme. Au terme de cette première année d'études, un certificat est délivré, conformément aux conditions fixées par l'Arrêté Royal du 5 mars 1970 pour l'exercice de la médecine du travail en Belgique.

La *seconde année d'études* comprend l'exécution et la défense d'un travail original (mémoire), la participation à des séminaires, conférences et colloques scientifiques ainsi qu'une formation pratique complémentaire dans des services de médecine du travail ou autres selon un plan de stage préalablement agréé par le Comité de programme. Au terme de cette seconde année d'études, le titre de diplômé d'études spécialisées en médecine du travail est délivré. Ce diplôme répond aux exigences de la Directive du Conseil de la CEE 89/594 et de l'AR du 11 mai 1995.

Une brochure détaillée décrivant le contenu du programme peut être obtenue au secrétariat de l'Unité de toxicologie industrielle et de médecine du travail.

Les cours se donnent à l'École de Santé Publique. Ils sont en majorité répartis sur deux jours par semaine.

Cycle de perfectionnement post-universitaire :

Chaque année, le Centre de médecine et d'hygiène du travail et de l'environnement organise un cycle de perfectionnement en médecine du travail. Ce programme comprend huit conférences qui se donnent à raison d'une soirée par mois, d'octobre à mai. *Tout renseignement complémentaire peut être obtenu au secrétariat de l'unité de toxicologie industrielle et de médecine du travail.*

Contenu du programme

MDTR2160 Visites d'entreprises en médecine du travail[60h]

Fiorella Brusco, Françoise Denis, Philippe Farr, Perrine Hoet, Dominique Lison, Eveline Schleich

MDTR3140 Leçons d'ophtalmologie[15h]

Michèle Morel

MDTR3150 Leçons d'oto-rhino-laryngologie[15h]

Marc Remacle

<u>MDTR3160</u>	Physiologie du travail[15h]	Henri Nielens
<u>MDTR3180</u>	Evaluation d'incapacité de travail et invalidités[15h]	Frédéric Bonbled
<u>MDTR3190</u>	Hygiène du travail[15h]	Perrine Hoet
<u>MDTR3201</u>	Pathologie et clinique des maladies professionnelles[45h]	Perrine Hoet, Dominique Lison
<u>MDTR3202</u>	Exercices pratiques de pathologie du travail[60h]	Perrine Hoet, Dominique Lison (coord.), Jacques Malchaire, Harry Roels
<u>MDTR3211</u>	Toxicologie industrielle[15h]	Dominique Lison
<u>MDTR3212</u>	Exercices pratiques de toxicologie industrielle[22.5h]	Dominique Lison, Harry Roels
<u>MDTR3230</u>	Dermatoses professionnelles[15h]	Jean-Marie Lachapelle
<u>MDTR3240</u>	Réadaptation professionnelle[15h]	Thierry Lejeune
<u>ESP3420</u>	Statistique médicale[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Annie Robert
<u>RPR2001</u>	Notions de base de radioprotection[10h+5h]	Vincent Grégoire (coord.), Patrick Smeesters
<u>MDTR3270</u>	Législation médico-sociale[15h]	Jacques Van Drooghenbroeck, Luc Van Hamme
<u>MDTR3280</u>	Systèmes de travail et gestion des ressources humaines[30h]	Christine Delhaye
<u>MDTR3290</u>	Accidents du travail[15h]	Marie-Pierre Dawance, Pascal Poilvache
<u>MDTR3340</u>	Séminaire de médecine du travail[22.5h]	Philippe Farr, Eveline Schleich
<u>MDTR3350</u>	Technologie du travail[15h]	Jacques Malchaire
<u>MDTR3360</u>	Psychopathologie industrielle et psychiatrie professionnelle[30h]	Jean-Paul Roussaux, Arlette Seghers
<u>MDTR3370</u>	Ergonomie[15h]	Jacques Malchaire
<u>ESP3142</u>	Epidémiologie[22.5h+7.5h] (3 crédits)	Annie Robert (supplée René Tonglet), René Tonglet

Évaluation

Les cours font l'objet d'un examen écrit et/ou oral.

Le mémoire est présenté en séance publique.

La formation pratique est évaluée par la Commission des stages.